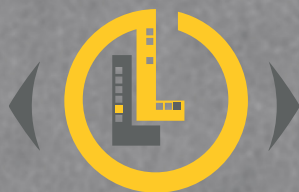


CONTACT



OBSERVATOIRE
LOCAL DES LOYERS



68 TER AVENUE EDOUARD MICHELIN
63100 CLERMONT-FERRAND



04 73 17 48 00



AGENCE@CLERMONTMETROPOLE.ORG
WWW.CLERMONTMETROPOLE.ORG



AGENCE.CLERMONTMETROPOLE



@CLERMONTURBA



AGENCE-URBA-CLERMONT-METROPOLE

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS DU GRAND CLERMONT
04 73 16 13 26 - ALEROUX@CLERMONTMETROPOLE.ORG



Document réalisé par l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
- Directeur de la publication : Charles HAZET - Etude et rédaction : Amélie LEROUX,
Aurélie TEIL, Jean-Michel DEMARD - Mise en page, infographie: Caroline MERIEN
Photo : Clermont Métropole, Freepik - Impression : Print Conseil, septembre 2019



OBSERVATOIRE
LOCAL DES LOYERS

L'OBSERVATOIRE DES LOYERS, C'EST QUOI?

LE DISPOSITIF

Dans le cadre de son Observatoire de l'Habitat, la métropole clermontoise a rejoint le réseau national des Observatoires Locaux des Loyers (OLL) en 2015. Cette demande s'inscrit dans la suite d'une démarche d'observation des loyers du parc privé initiée depuis 2004 sur le territoire clermontois. L'intégration de l'observatoire au dispositif national permet la réalisation d'une collecte de données annuelle, provenant de sources diversifiées, l'usage d'une méthode nationale et un accroissement des partenariats locaux avec les acteurs publics et privés du logement. Les données sont collectées auprès des professionnels de l'immobilier pour ce qui est de la gestion déléguée et auprès des propriétaires bailleurs et des locataires pour la gestion directe.

FINALITÉS ET ENJEUX

- Améliorer la connaissance du marché locatif privé
- Améliorer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de logement :
 - au niveau national
 - au niveau local
- Favoriser une meilleure information des acteurs du marché du logement et plus globalement de l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE :

- Collecte annuelle et suivi régulier.
- Distinction et diversification des sources de collectes.
- Objectivité des résultats.

MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL

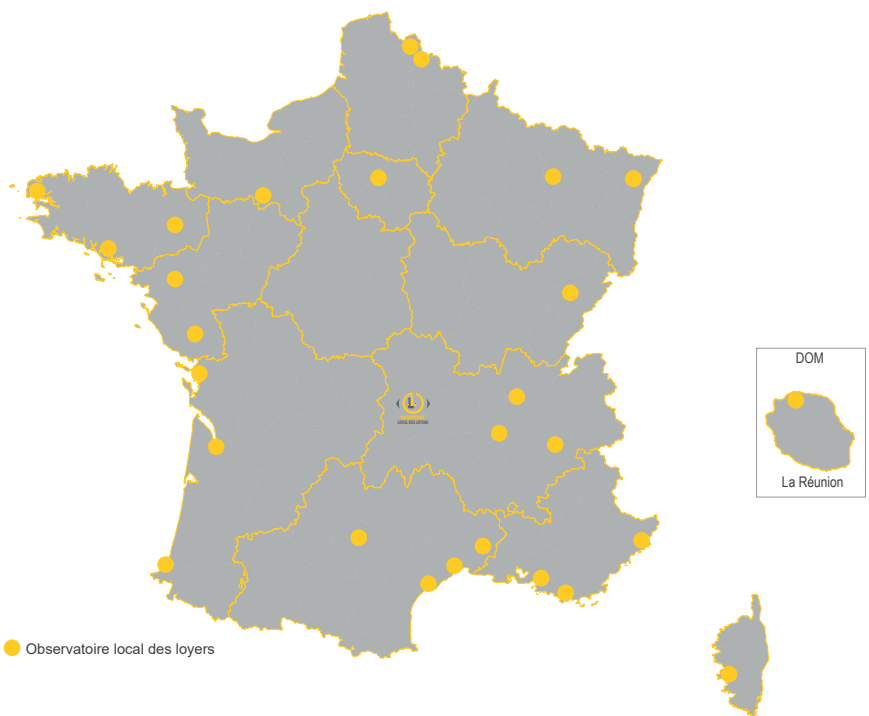
D'OBSERVATOIRES RESPECTANT DES PRINCIPES COMMUNS

En 2019, 28 observatoires locaux des données enquêtent sur 39 territoires. Réunies en un réseau soutenu par le ministère du logement, ces structures bénéficient d'un appui technique de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et de l'OLAP (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne) pour la méthode de collecte et le traitement des données. Pour la région AURA, ce sont les 4 agences d'urbanisme qui sont en charge des OLL (Réseau URBA 4: Lyon Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Fd).

Ces observatoires respectent les principes suivants :

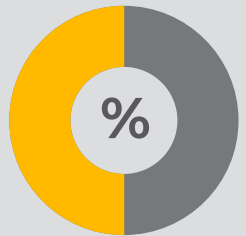
- Ancrage local et approche partenariale des acteurs concernés
- Transparence et homogénéité des méthodes pour produire des résultats fiables et comparables
- Ouverture des données

L'ANIL assure la diffusion des données des observatoires locaux des loyers au niveau national, notamment sur son site internet.



● Observatoire local des loyers

L'ENQUÊTE OLL, C'EST ...



50% / 50%

ESTIMATION PART GESTION DÉLÉGUÉE ESTIMATION PART GESTION DIRECTE



54 900

PARC LOCATIF PRIVÉ DU PÉRIMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE

LES OBJECTIFS DE COLLECTE DE L'ENQUÊTE 2019 :



8 383

DONNÉES DE LOGEMENTS COLLECTIFS



1913

DONNÉES DE LOGEMENTS INDIVIDUELS



DONNÉES DE LOGEMENTS AUPRÈS DES PARTICULIERS EN GESTION DIRECTE :

1 135

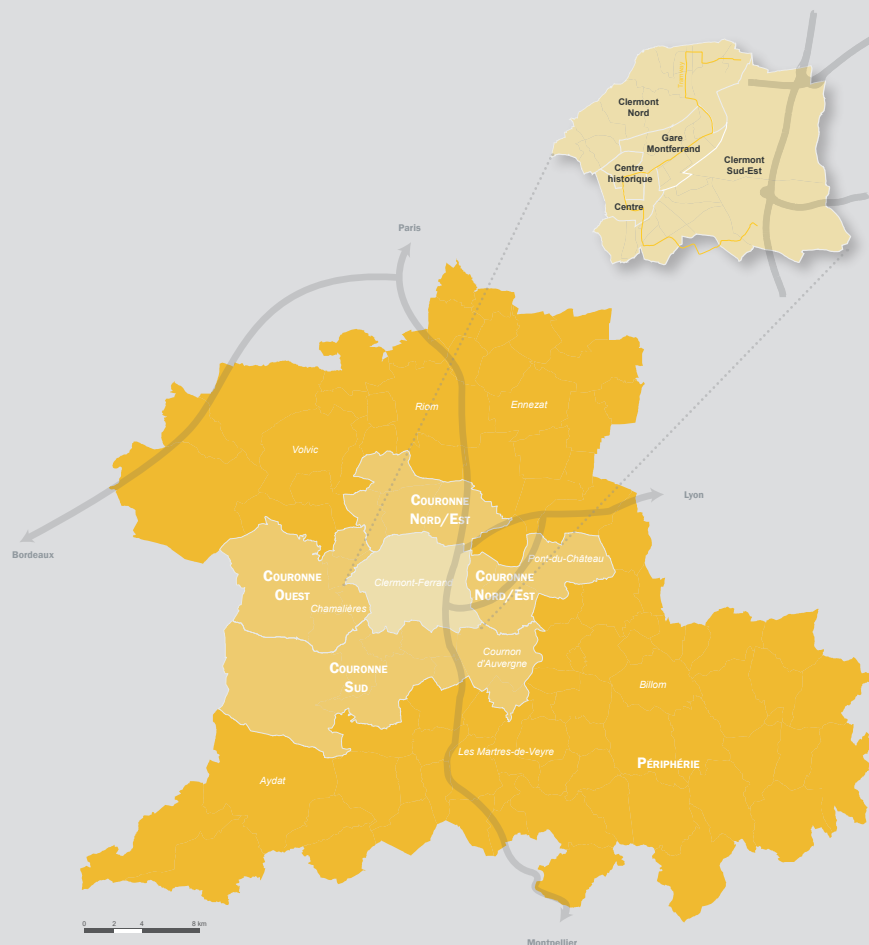


DONNÉES DE LOGEMENTS AUPRÈS DES PROFESSIONNELS :

9 161

LE TERRITOIRE

9 SECTEURS D'ENQUÊTE - 105 COMMUNES - 4 EPCI

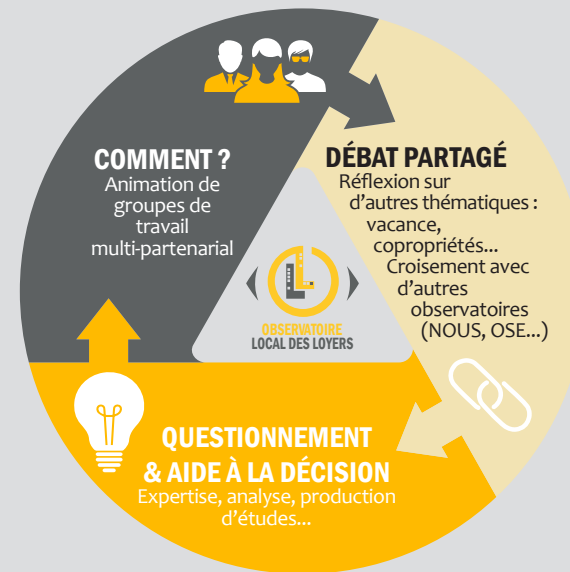


GRAND CLERMONT

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

LE FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE



STRUCTURATION D'UN RÉSEAU

Fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés locaux de l'habitat au niveau stratégique et technique

EXPERTISE EN VUE D'UNE STRATÉGIE PARTAGÉE

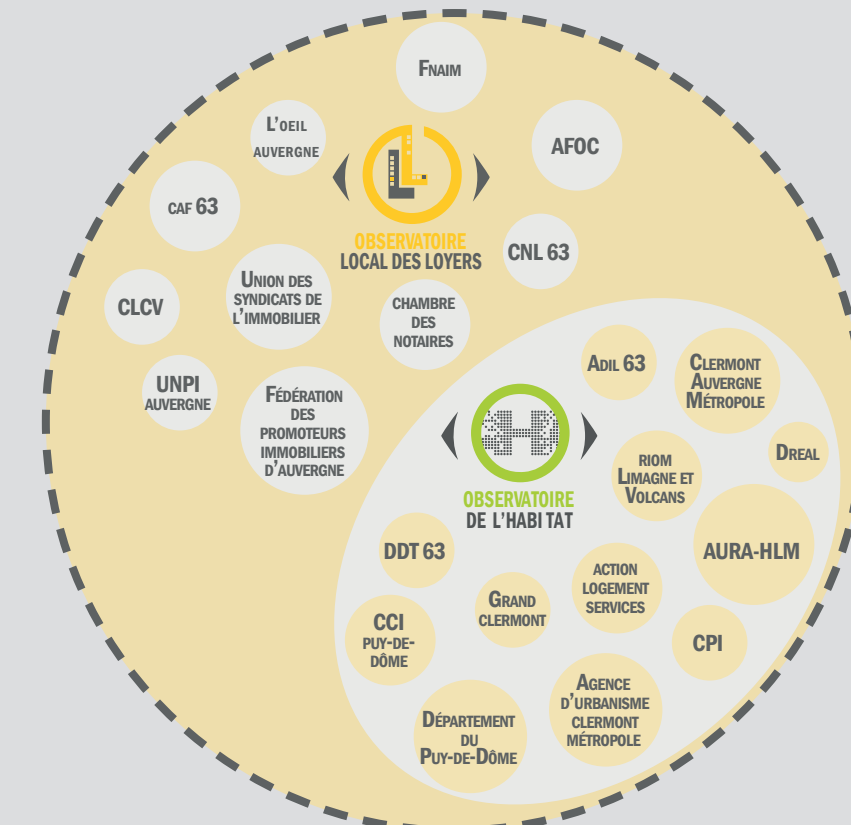
Constitution et animation de groupes de travail dédiés à la collecte et à l'analyse des résultats

DIFFUSION DES RÉSULTATS

- Site de l'agence : www.clermontmetropole.org
- Partage des résultats auprès des partenaires
- Plateforme nationale : www.observatoires-des-loyers.org

UN COMITÉ DE PILOTAGE ÉLARGI

L'Observatoire Local des Loyers (OLL) clermontois est porté par l'Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole. Cet observatoire fonctionne en lien étroit avec l'observatoire de l'Habitat. Aussi, le comité de pilotage de l'Observatoire Local des Loyers est une version élargie du comité de pilotage de l'Observatoire de l'Habitat. Ce comité est présidé par Clermont Métropole (vice-président Habitat) et rassemble des acteurs publics et privés locaux de l'habitat et de l'immobilier. Il est le garant de la mise en œuvre de l'OLL.



MÂTRISE D'OUVRAGE

Observatoire de l'Habitat du Grand Clermont et Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

FINANCEURS

Clermont Auvergne Métropole, Grand Clermont, Etat.

PARTENAIRES

Fnam, Unis, Chambre des notaires du Puy-de-Dôme, Unpi, FPI Auvergne, Anil, CLCV, CNL 63.